



Fédération
des acteurs de
la solidarité

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Enfance Famille

Chiffres clés nationaux

- En 2018, environ 17000 mineurs non accompagnés ont été pris en charge dans le cadre de la protection de l'enfance en France
- Il y a 3 millions d'enfants pauvres en France : 19,8 % des enfants sont pauvres, ce qui est plus élevé que le taux de pauvreté dans l'ensemble de la population
- 3000 jeunes environ par an sortent de l'ASE sans aucune solution
- 26% des personnes sans domicile fixe sont issues de l'Aide sociale à l'Enfance
- Le taux de non-recours des familles au RSA socle est de 43 % et 30 % à la CMU-C

Éléments de plaidoyer

- En 2018, la Fédération a produit une contribution à la stratégie de lutte contre la pauvreté, avec des revendications pour lutter contre la reproduction des inégalités : 0 enfant à la rue, 0 famille séparée en raison de la précarité, 0 jeune sorti du système scolaire sans qualification, 0 enfant sans solution d'accueil, 0 enfant en rupture d'accompagnement au passage à la majorité
- Les MNA sont d'abord des enfants et doivent être protégés sans discrimination due à leur statut administratif. La présomption de minorité est une garantie du respect des droits de l'enfant sur le territoire français

Infos clés régionales

Une journée nationale délocalisée en région et organisée à Gières en juin 2018. Cette journée a réuni 70 participants autour du thème " Protection de l'enfance, lutte contre les exclusions, précarité : regards croisés"

Une commission régionale qui se réunit 4 fois par an

Enjeux

- Poursuivre les travaux dans le cadre de la stratégie pauvreté : réflexions autour des maraudes mixtes, amélioration de l'accueil des enfants et familles dans les centres d'hébergement
- Le projet "Respirations" porté en inter-réseaux associatifs avec Les petits Débrouillards et Cultures du coeur doit être développé à l'échelle nationale et favoriser l'accès à la culture et aux loisirs des familles hébergées dans le réseau
- La convention avec la CNAF a été reconduite, et doit faciliter les liens entre adhérents et CAF au niveau local
- « De la Convention aux actes » : à l'occasion des 30 ans de l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant par les Nations Unies, les associations proposent 12 actes visant à mieux garantir les droits de l'enfant

Glossaire

CNAF : Caisse Nationale d'Allocation familiale

CNAPE : confédération nationale des associations de protection de l'enfant

MNA : Mineurs Non Accompagnés

Personne ressource

Pascale BLANCHETIERE

pascale.blanchetiere@federationsolidarite.org

04 37 70 19 20 / 06 83 05 59 59